

## Modalités de paiement du solde du dividende en actions

- Mise en paiement du solde du dividende de 0,76 € par action le 29 avril 2022 ;
- Option pour le paiement en actions du solde du dividende au prix d'émission des actions nouvelles de 17,53 € après application d'une décote de 10 % et portant jouissance immédiate ;
- Période d'option pour le paiement du solde du dividende en actions du 14 avril au 25 avril 2022 inclus.

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 7 avril 2022 a approuvé le paiement d'un dividende de 1,24 € par action au titre de l'exercice 2021, ainsi que l'option pour le paiement en actions du solde du dividende au titre de l'exercice 2021 et des acomptes sur dividende qui pourraient être versés au titre de l'exercice 2022.

Il est à rappeler qu'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2021 d'un montant de 0,48 € par action a été mis en paiement le 7 octobre 2021. Le versement du solde du dividende (en numéraire et en actions), d'un montant de 0,76 € par action, est prévu le 29 avril 2022.

### Modalité de paiement du solde du dividende en actions portant jouissance immédiate

L'Assemblée Générale a approuvé le renouvellement de **l'option pour le paiement en actions du solde du dividende de l'exercice 2021 avec jouissance immédiate, en bénéficiant d'une décote de 10 %**. Les actionnaires souhaitant **opter pour cette option** devront en faire la demande à leur intermédiaire financier à compter du **14 avril 2022**, date d'ouverture de la période d'option pour le paiement du solde du dividende en actions, **et jusqu'au 25 avril 2022 inclus**.

Chaque actionnaire recevra par courrier une lettre d'instructions sur laquelle figure le nombre d'actions auxquelles il peut souscrire. Celle-ci lui sera adressée par son intermédiaire financier, pour les titres détenus au porteur ou au nominatif administré, ou par BNP Paribas Securities Services pour les titres détenus au nominatif pur.

Pour les actionnaires au nominatif pur, le formulaire complété et signé est à renvoyer à l'établissement en charge de la gestion des titres **avant le 21 avril 2022**.

Si le montant pour lequel est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire concerné recevra le nombre entier d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces.

Les actions ordinaires Chargeurs ainsi nouvellement émises seront livrées le **29 avril 2022**. Elles porteront **jouissance immédiate** et seront entièrement assimilées aux autres actions composant le capital de Chargeurs **dès leur émission**.

Le nombre maximum d'actions nouvelles susceptibles d'être émises au titre du paiement du solde du dividende en actions est de 1 039 260 actions, représentant au plus 4,2 % du capital de la société sur la base du capital à la date du 31 mars 2022.

## Fixation du prix d'émission des actions nouvelles

Conformément à l'article L. 232-19 du Code de commerce, le prix d'émission des actions nouvelles qui seront remises en paiement du solde du dividende est égal à 90 % de la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du solde du dividende restant à distribuer par action et arrondi au centime d'euro immédiatement supérieur, soit **17,53 €**.

## Modalité de paiement du solde du dividende en numéraire

Pour les actionnaires qui n'auront pas exercé leur option à l'expiration du délai fixé au 25 avril 2022, le solde du dividende sera payé uniquement en numéraire à la date de versement prévue le **29 avril 2022**.

## Calendrier relatif au versement du solde du dividende :

Date de détachement pour le paiement du solde du dividende	12 avril 2022
Ouverture de la période d'option	14 avril 2022
Clôture de la période d'option	25 avril 2022
Annonce des résultats de l'option	27 avril 2022
Date de livraison des actions et de mise en paiement du solde du dividende en numéraire	29 avril 2022
Date d'assimilation des actions nouvelles émises dans le cadre du versement du solde du dividende aux autres actions composant le capital de Chargeurs	29 avril 2022

## Calendrier financier 2022

Jeudi 12 mai 2022 (avant bourse) [Information financière du 1<sup>er</sup> trimestre 2022](#)



### À PROPOS DE CHARGEURS

CHARGEURS est un leader mondial de niches technologiques et de services, offrant à ses clients BtoB et BtoC, des solutions intégrées à forte valeur ajoutée. Présent dans 90 pays avec près de 2 500 collaborateurs, le Groupe, dont la signature mondiale est High Emotion Technology®, développe ses savoir-faire industriels et technologiques dans de nombreux domaines d'activités, au premier rang desquels la protection des matériaux haut de gamme, la mode et le luxe, la muséographie, la santé et le bien-être.

En 2022, le Groupe célèbre ses 150 ans d'audace entrepreneuriale. Son plan stratégique *Leap Forward 2025*, a pour vocation d'accélérer cette épopée en saisissant les opportunités de marché liées à l'évolution des modes de production, de distribution et de consommation et à la demande universelle de solutions industrielles durables. Associées à une grande agilité industrielle et une présence mondiale, ses nombreux domaines d'expertise ont vocation à soutenir la croissance rentable et durable du Groupe qui a réalisé, en 2021, un chiffre d'affaires de 736,6 millions d'euros.